



## COMPTE RENDU

### REUNION DE TECHNIQUE

#### FONDATION RCF- CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION JURIDIQUE (CNDJ)

A la date du 31 Janvier 2023 étaient présents pour une rencontre de travail à 10 heures 30 minutes au sein du CNDJ :

**M. DALLY D. THIERRY**, *Magistrat, Chef du département des affaires juridiques du CNDJ*

**M. KOUAME K. ANSELME** *Chef du Service juridique du CNDJ*

**M. RABE** *Président de la fondation RCF*

**M. GERARD LEKADOU** *Secrétaire général de la fondation RCF*

**Mlle N'GUESSAN FORTUNA** *Assistante de Direction de la fondation RCF*

#### Ordre du jour :

- I. Présentation du Cadre de collaboration entre la Fondation RCF et le CNDJ
- II. Conception du nouveau Livret de famille / Guide de la famille
- III. Divers

#### **I- Du Cadre de collaboration entre la Fondation RCF et le CNDJ**

##### **A. De la Fondation RCF et ses missions**

Poursuivant le développement de son œuvre humanitaire visant notamment le rapprochement de ses Adhérents avec l'Appareil Judiciaire et les Auxiliaires de la Justice pour leur permettre d'obtenir une assistance juridique et judiciaire de qualité dans le renforcement sans cesse renouvelé de l'Etat de Droit, la protection et l'assistance des victimes en tous genres, l'Organisation Non Gouvernementale dite « FONDATION BASIC CONSEIL FORMATION – ASSISTANCE JURIDIQUE », s'est rapprochée du Centre National de Documentation Juridique de Côte d'Ivoire (CNDJ) pour la mise en œuvre de ses programmes et projets annuels. Particulièrement, l'organisation de la première Edition de « *la Semaine Nationale du Droit Ivoirien* ».

En effet, la fondation RCF est une organisation non gouvernementale sans but lucratif à caractère humanitaire qui a pour mission de participer à l'amélioration des services rendus aux justiciables et aux agents économiques par une meilleure connaissance réciproque du droit positif et des systèmes juridictionnels nationaux. La Fondation subventionne et organise chaque année un évènement intitulé « *La Semaine Nationale du Droit Ivoirien* » qui a pour but de :

- *Promouvoir le Droit et la Culture Judiciaire ;*
- *Rapprocher les Justiciables des Avocats et des différents acteurs de l'Appareil judiciaire ;*
- *Distinguer les Etudiants en Droit, ainsi que les Cabinets d'Avocats selon les critères du mérite ordinal ;*

Dans ce cadre, la Fondation met en œuvre des programmes majeurs d'activités qui s'articulent autour de :

- 1) *Une plate-forme d'accès aux Avocats de Côte d'Ivoire dans le but de prodiguer une Assistance Juridique et Judiciaire à ses Adhérents, afin de leur permettre d'avoir un meilleur accès aux Professionnels du Droit ;*
- 2) *La présélection des Avocats et Avocats Stagiaires susceptibles de recevoir des distinctions en relation avec le mérite ordinal, eu égard à leur rayonnement au cours des douze (12) derniers mois précédant la « Semaine Nationale du Droit » ;*
- 3) *Les Séminaires et Colloques portant sur des domaines spécifiques du Droit :*
  - a. *Fiscalité des Entreprises et Investissements » ;*
  - b. *Droits de l'Homme et Droit International » ;*
  - c. *Digitalisation et Cybercriminalité ;*
  - d. *Droit, Développement et Bonne Gouvernance ;*
- 4) *Les interventions et les consultations gratuites d'Avocats dans le cadre de la « Semaine Nationale du Droit Ivoirien » ;*
- 5) *Le programme de prévention de la violence juvénile et de réinsertion des jeunes*
- 6) *Le programme de subvention et de soutien aux professions judiciaires*

En relation avec les événements ci-avant, le CNDJ a répondu par l'affirmatif suite à la demande de Partenariat avec un appui technique aux programmes notamment pour l'organisation de la semaine nationale du droit.

De ce fait, considérant l'augmentation du nombre d'affaires portant sur le divorce devant les tribunaux, la fondation souhaiterait promouvoir le Droit au sein des familles. Pour atteindre cet objectif, la fondation envisage en partenariat avec le CNDJ, concevoir et faire éditer un livret spécial de famille qui sera mis à la disposition des Mairies et des couples :

- **Le Guide de la Famille.**

Ce nouveau document juridique comportera les dispositions légales du droit de la famille qui sont relatif à :

1. *L'hérédité*
2. *La filiation*
3. *Le divorce*
4. *La succession*
5. *L'incapacité*
6. *La nationalité*

\* sous réserve des amendements du le CNDJ.

La fondation souhaiterait qu'une version numérique du *Guide de la Famille* ainsi que toutes les productions (colloques et conférences) et les rapports de la Semaine Nationale du Droit soient publiés au CNDJ et sur la plateforme de la fondation.

## II- Du Livret de famille

Concernant le Livret de famille, il était proposé au départ de produire un nouveau livret de famille comportant les sections et dispositions légales pertinentes du Droit de la famille. Cependant,

- Considérant que, le chapitre 8 de la loi relative à l'état civil aborde le sujet sur le livret de famille, et qu'il faudrait prévoir un projet de texte modificatif du livret de famille avec les dispositions à modifier.
- Considérant que, la procédure de modification du livret de famille classique est plus longue, d'autant plus que c'est le gouvernement dont le ministre de la justice dans notre cadre qui a l'initiative des projets de loi, en plus le livret de famille est délivré pendant la cérémonie de célébration du mariage gratuitement ;

Les participants ont résolu de faire distinctement « **le Guide de la famille** » indépendamment du livret de famille qui pourrait être vendu aux mariés et à toutes personnes intéressées.

*\* La question de savoir qui supportera les charges de l'édition du Guide de la famille a été mise sur table. A cette question il a été répondu que la fondation RCF et ses partenaires, s'en chargeront, mais qui faille produire un spécimen à présenter.*

## III- Divers

Pendant le gala, des levées de fonds seront faites pour des personnalités de bonnes volontés qui voudraient bien offrir des packages d'exemplaires du Guides de la famille dédicacée à des groupes de personnes, des couples ou des Mairies. Aussi à certains tarifs, les **tickets V.I.P** du Gala de la Semaine Nationale du Droit Ivoirien donneront droit à un exemplaire du Guide de la famille dédicacée personnellement par la Présidente du Comité d'Organisation Maître Didier ZEZE Avocate au Barreau de Cote d'Ivoire, représentant le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Cote d'Ivoire.

Il a été question de façon succincte le programme de prévention de la violence juvénile et de réinsertion des mineurs délinquants qui sera officiellement présenté ainsi que les autres projets programmes de la Fondation lors du Gala.

- **Actions à mener à cours termes**

Il faudrait obtenir la validation du garde des sceaux. En vue de cela, il faut noter que la demande d'audience est au niveau du directeur du cabinet du ministre de la justice.

Il a été recommandé de travailler de façon distincte sur le guide de la famille et de se retrouver le mercredi 08 février 2023 au siège du CNDJ à 10 heures pour une séance de travail de synthèse prévu à cet effet. Suite à cette rencontre de travail, un envoi de mail aux différents collaborateurs dans le but de leur présenter le travail abattu. Le CNDJ propose M. SANOGO chef du service communication en ce qui concerne la communication.

Par ailleurs, un pourcentage sera convenu de commun accord sera reversé à la fondation et un autre au CNDJ suite à la commercialisation de la première édition du Guide de la famille.

Fait à Abidjan le 03 Février 2023.

Pour la Fondation  
Le Secrétaire General

